

## RÉSULTATS SEMESTRIELS 2023 ET ANR AU 30 JUIN 2023

- Un résultat net négatif à hauteur de -2,0 millions d'euros au 30 juin 2023, en baisse par rapport au résultat de +0,2 million au 30 juin 2022 et de +3,9 millions au 31 décembre 2022 ;
- Un Actif Net Réévalué au 30 juin 2023 de 46,18 M€, en baisse de 4,2% au cours du premier semestre ;
- Un Actif Net Réévalué par action de commanditaire de 11,26 euros, en hausse de 6% par rapport au 31 décembre 2022, conséquence de la relation liée à la réduction de capital résultant de l'Offre Publique de Rachat d'Actions ;
- Une trésorerie de 5,29 millions d'euros à fin juin, à comparer à la trésorerie de 11,8 millions d'euros au 31 décembre 2022.

Paris, le 27 juillet 2023 – ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) présente ses comptes semestriels au 30 juin 2023, arrêtés par la Gérance, revus par le Conseil de surveillance et certifiés par le Commissaire aux Comptes le 25 juillet 2023. Le rapport financier semestriel a été mis à la disposition du public ce jour et peut être consulté dans la rubrique « Publications » sur le site de la société [www.altur-investissement.com](http://www.altur-investissement.com).

François Lombard, gérant d'ALTUR INVESTISSEMENT commente :

« Après un exercice 2022 marqué par 10 opérations financières, ALTUR INVESTISSEMENT a poursuivi en 2023, dans un contexte toujours aussi incertain, avec deux investissements early stage dans Vestalis et Wall-up pour le secteur Climate Tech & PropTech, ainsi qu'un réinvestissement au capital de la société Cousin Surgery. »

### 3 opérations réalisées au 1<sup>er</sup> semestre 2023

Les opérations réalisées illustrent la stratégie d'ALTUR INVESTISSEMENT :

- L'investissement réalisé en mai au capital de **Vestalis**, spécialiste du service clé en main d'ameublement et location de mobilier, permettant aux propriétaires de proposer des biens « ready-to-live » ;
- L'investissement réalisé en mai au capital de **Wall-up**, fabricant de panneaux de construction biosourcés préfabriqués en béton de chanvre et en ossature bois ;
- Le réinvestissement, en avril 2023, au capital de la société **Cousin Surgery**.

### ANR au 30 juin 2023

Au 30 juin 2023, l'Actif Net Réévalué (ANR)<sup>1</sup>, soit la valeur actualisée du portefeuille et des éléments bilantiels (trésorerie et dette), s'élève à 46,18 millions d'euros, contre 48,20 millions d'euros au 31 décembre 2022, soit une baisse de 4,2% notamment liée au versement du dividende de 588 907€, soit 0,15 € par action, au titre des résultats 2022.

<sup>1</sup> Cet ANR est calculé sans changement de méthode et présenté avant prise en compte de la part revenant aux commandités.

Au 30 juin 2023, l'actif d'ALTUR INVESTISSEMENT est composé de :

- Un portefeuille de 18 sociétés, 3 FPCI, et 2 SLP, valorisés à 40,35 millions d'euros ;
- Des disponibilités de 5,29 millions d'euros ;
- Pas de dettes financières.

L'Actif Net Réévalué par action de commanditaire ressort à 11,76 €, contre 11,42 € au 31 décembre 2022, soit une hausse de 3% au cours des 6 premiers mois.

### Résultats du 1<sup>er</sup> semestre 2023

Au 1<sup>er</sup> semestre 2023, le résultat net ressort à -2 023 k€, contre un résultat à hauteur de +185 k€ au 1<sup>er</sup> semestre 2022 et de +3 871 k€ pour l'ensemble de l'exercice 2022.

### Stratégie et perspective 2023

Compte tenu des incertitudes macroéconomiques, l'équipe de gestion d'Altur Investissement souhaite continuer sa stratégie de développement avec prudence sur les secteurs d'expertises que sont la Climate Tech & PropTech et l'Education & Formation tout en continuant à accompagner dans leur croissance les sociétés du portefeuille.

## À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME familiales et patrimoniales et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO).

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR – Euronext : Compartiment C

### Prochain rendez-vous :

**18 octobre 2023** : ANR au 30 septembre 2023

### Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 18 sociétés, 3 FPCI, et 2 SLP :

#### Santé :

- *Menix*, leader français des prothèses orthopédiques et des implants dentaires ;
- *BIOBank*, leader français dans le secteur des allogreffes ;
- *Cousin Surgery*, concepteur et fabricant de dispositifs médicaux implantables en textile technique ;
- *Naogen Pharma*, produits radios pharmaceutiques innovants pour l'imagerie moléculaire non-invasive ;
- *Adagia Capital Europe*, véhicule de co-investissement au capital de Minlay, groupe de laboratoire de prothèses dentaires en Europe ;
- *FPCI Capital Santé I*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- *FPCI Capital Santé II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé ;
- SLP Extens III, gérée par Extens et investissant dans la e-santé.

#### Services générationnels :

- *Pompes Funèbres de France*, réseau de franchisés d'agences funéraires et d'agence en propres.

#### Climate Tech & PropTech :

- *Flexliving*, exploitant de logements flexibles, à temps partiel, sous format d'abonnement pour les déplacements professionnels réguliers ;

- *Wall-up*, fabricant de panneaux de construction biosourcés préfabriqués en béton de chanvre et en ossature bois ;
- *Sezame*, plateforme permettant l'accès à la propriété grâce au leasing immobilier ;
- *Vestalis*, spécialiste du service clé en main d'ameublement et location de mobilier.

#### Industrie à forte valeur ajoutée :

- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ;
- *EMP Rotomoulage*, développe et produit des pièces rotomoulées sur mesure 100% recyclables.

#### Distribution spécialisée :

- *Demarne*, spécialiste de l'importation et du commerce de gros des produits de la mer.

#### Hôtellerie :

- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres ;
- *Mercure Lyon Centre Château Perrache*, établissement de 120 chambres ;
- *FPCI Turenne Hôtellerie II*, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de l'hôtellerie.

#### Divers :

- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Trophy*, portefeuille détenant des titres de participation de trois PME françaises ;
- *SerVme*, CRM pour la restauration.

## Contacts

**Altur Investissement**  
François Lombard ou  
Bertrand Cavalie  
Tél. : 01 86 64 01 82

**ACTUS finance & communication**  
Manon Clairet  
Relations Presse  
Tél. : 01 53 67 36 73  
[mclairret@actus.fr](mailto:mclairret@actus.fr)

**ACTUS finance & communication**  
Jérôme Fabreguettes-Leib  
Relations Investisseurs  
Tél. : 01 53 67 36 78  
[altur@actus.fr](mailto:altur@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.